

B.T.S DESIGN D'ESPACE

Le BTS DESIGN D'ESPACE met en interaction la richesse des contenus relatifs à plusieurs domaines de pratique, l'espace habité / l'architecture intérieure, l'espace éphémère / événementiel et l'espace environnemental, espace naturel / espace construit, afin que leur synergie définisse les bases de connaissances nécessaires à la formation d'intervenants concepteurs dans l'aménagement d'espaces publics, privés, collectifs, individuels, événementiels. Ces acteurs, d'un profil nouveau, participent à la conception, à la mise au point et à la réalisation de projets répondant à une demande initiale qui en précise les besoins et les contraintes.

Les objectifs liés au contexte professionnel et au positionnement personnel.

La préparation au diplôme poursuit un double objectif :

- répondre aux attentes des professions dans leurs besoins immédiats, mais, plus rigoureusement, intégrer la perspective des mutations permanentes que sont les nouveaux champs d'action et de création et les différents secteurs d'intervention ;
- donner aux étudiants les compétences fondatrices qui leur permettent soit, à ce niveau, d'évoluer au sein de l'entreprise, soit de poursuivre des études, soit de les reprendre ultérieurement.

En effet, il s'agit tout autant de former un futur professionnel que de participer à la construction d'une « personnalité ». La traversée des domaines différenciés, signifiés dans l'interaction d'une culture commune, autour d'un concept commun, doit rendre l'étudiant disponible, conscient et critique dans son projet professionnel, capable de s'affirmer dans l'orientation qu'il aura choisie et pourra développer ultérieurement.

L'évolution du design d'espace, comme celle des autres secteurs du design, montre que de plus en plus l'approche de l'ensemble des dimensions d'un projet se fait de façon globale autour de l'étude, de la conception, de la réalisation et de la communication. Un problème d'architecture intérieure, de scénographie ou d'environnement nécessite aujourd'hui la prise en charge de questionnements ouverts qui peuvent concerner l'aménagement d'un site, la conception d'éléments mobiliers, la mise en relation d'un public avec des événements culturels ou sociaux...

MÉTHODOLOGIE :

La synthèse des compétences professionnelles et des qualités personnelles s'effectue dans le processus interactif du projet qui s'articule en trois phases : réflexion, synthèse, concrétisation.

Réflexion :

- analyse de la demande, cadre institutionnel, économie, exemples, objectifs du maître d'ouvrage, besoins des usagers et des utilisateurs ;
- analyse du contexte culturel, historique, spatial, social, stratégique, économique, réglementaire ;
- exploration des possibles degrés d'innovation, d'intégration ;
- étude des objectifs d'ordre sémantique ;
- émission d'hypothèses alternatives, analyse critique et exploitation de ces hypothèses.

Synthèse :

- choix du concept, hiérarchisation des intentions : de la stratégie à la démonstration, du typologique au géométrique ;
- choix sémantiques et plastiques ;
- choix techniques et technologiques.

Concrétisation :

- mise en forme graphique, volumique, documents de mise en oeuvre ;
- éléments de communication et de visualisation : images, maquettes, représentations 3D, pièces écrites.

L'engagement dans le processus de projet implique une culture faite de solides connaissances d'ordre artistique, technique, de communication et s'inscrit dans la déontologie professionnelle.

LA FORMATION

Suite logique du baccalauréat arts appliqués, dont la rénovation a affirmé l'apprentissage des bases communes aux métiers du design, ou de la classe de mise à niveau des arts appliqués, le BTS DESIGN D'ESPACE engage la formation vers une spécification professionnelle ; parallèlement à cette finalité, ce premier ancrage sert de socle et de tremplin vers des poursuites d'études.

Les BTS architecture intérieure et plasticien de l'environnement architectural couvrant ce secteur sont donc recentrés au sein de cette nouvelle formation et ouverts également aux questions de scénographie et d'espace éphémère.

L'association de ces formations antérieures est conduite avec la volonté d'extraire les points forts, communs, et la richesse des contenus de chacune afin de recentrer et de définir les bases de connaissances et de maîtrises nécessaires au profil professionnel actuel des nouveaux « intervenants concepteurs ».

Les deux années de formation doivent permettre une exploration méthodique des composants de l'espace selon des étapes graduées. Elles doivent aussi permettre d'acquérir les démarches, les méthodologies et les connaissances d'ordre plastique, technique, culturel et sémantique capables d'étayer et de nourrir la pratique.



Elles doivent enfin conduire l'étudiant à comprendre la spécificité d'une demande en définissant les questions des problèmes posés et en identifiant les contraintes.

Au cours du premier semestre, l'étudiant élargit et renforce sa culture générale, artistique et professionnelle. Il acquiert les bases méthodologiques qui fondent la formation.

Au cours du second semestre, l'étudiant approfondit ces notions fondamentales, il se sensibilise aux problématiques de l'espace et renforce ses savoir-faire instrumentaux.

Au cours des troisième et quatrième semestres, l'étudiant expérimente, sur des questions élémentaires, diverses approches liées à la démarche de projet, développe une attitude critique sur sa production et acquiert progressivement une démarche personnelle.

L'ENSEIGNEMENT

L'atelier de conception est le lieu de convergence de l'ensemble des disciplines où doivent interagir :

- les démarches créatives,
- la maîtrise des langages plastiques, des connaissances techniques et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication,
- la culture générale et artistique,
- la communication orale et écrite, en français et au minimum dans une langue étrangère,
- le travail en équipe,
- les données de mercatique, de gestion et de législation permettant de soutenir une démarche ou un projet professionnel.

Cette interactivité est conditionnée par la transversalité des enseignements au sein des équipes. Celles-ci doivent en effet gérer le projet de formation globale reposant sur des objectifs communs tout en intégrant les acquis disciplinaires spécifiques et veiller à l'actualisation permanente des connaissances.

La mise en place du dispositif pédagogique sera facilitée par une organisation modulaire ou souple de l'emploi du temps en fonction de la stratégie pédagogique construite par l'équipe et des possibilités de l'établissement.

Les enseignements artistiques et professionnels sont dispensés par des professeurs certifiés ou agrégés d'arts appliqués.

En outre, des artistes, philosophes, cinéastes, designers en activité, interviennent dans le cadre de conférences, de débats ou sur des suivis de projets.